



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE « L'Algérie a fait de son appartenance africaine un choix stratégique constant »

Page 07



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE « L'ETAT DÉTERMINÉ À PRÉSERVER LE POUVOIR D'ACHAT DES CITOYENS »

Page 08



SOLIDARITÉ RAMADAN 2027 À BIR EL DJIR



**5.000
bénéficiaires
ciblés
et des listes
passées
au crible**

Page 03

MISE À NIVEAU DES SERVICES COMMUNAUX



LE NOUVEAU SYSTÈME INFORMATIQUE D'IMMATRICULATION AU CŒUR D'UNE JOURNÉE DE FORMATION

Page 02

TALENTS NUMÉRIQUES — HUAWEI
SEEDS FOR THE FUTURE 2026



DEUX ÉTUDIANTS DE L'USTO-MB AU CŒUR DE L'INNOVATION TECHNOLOGIQUE

Page 04

OUCHENE OPTÉ POUR LA VENTE DIRECTE
DES PRODUITS AGRICOLES



DU PRODUCTEUR AU CONSOMMATEUR SANS INTERMÉDIAIRES

Page 03

VIOLATION DU DROIT À L'IMAGE



L'ACTRICE ALGÉRIENNE HANAA MANSOUR ACCUSE KAMEL DAOUD

Page 09

ENNAHDA RENOUVE AVEC LES LOCALES À ORAN

Le mouvement présente une liste APW et vise l'APC Béthioua



H. Nassira

À mesure que se rapproche l'échéance du 8 octobre, date butoir pour le dépôt des déclarations collectives de candidature et des formulaires individuels de signature, les contours de la participation des partis aux prochaines élections locales se précisent à Oran. Parmi les formations qui s'apprêtent à faire leur retour sur ce terrain figure le mouvement Ennahda, absent des précédentes compétitions locales mais présent depuis plusieurs années dans les rendez-vous législatifs.

Le parti se dirige désormais vers le dépôt d'une liste pour l'Assemblée populaire de wilaya (APW) d'Oran. C'est ce qu'a indiqué

à CapDz le secrétaire de wilaya du mouvement, Tayeb pMiloud Bey, précisant que les dossiers des candidats sont actuellement à l'étude. Ennahda affirme, par ailleurs, avoir franchi le seuil de signatures individuelles exigé par la réglementation électorale.

Pour les élections communales, le mouvement entend également être présent à Béthioua. La collecte des signatures nécessaires à la constitution de la liste de l'Assemblée populaire communale (APC) y est achevée. À El Kerma, en revanche, l'opération se poursuit encore.

Des candidatures difficiles à réunir

La constitution des listes n'a toutefois pas été une simple formalité pour le mou-

vement. Le responsable de wilaya fait état de difficultés liées notamment au nombre de candidats disponibles et évoque un « désintérêt pour les candidatures ».

Selon lui, Ennahda aurait initialement envisagé de se présenter dans une vingtaine de communes de la wilaya. Des contacts avaient été établis avec plusieurs personnes en prévision de cette échéance, mais la contrainte liée à la collecte des signatures a finalement limité les ambitions du parti.

Cette difficulté n'a pas empêché la formation politique de maintenir son objectif de participation aux différentes échéances électorales. Le secrétaire de wilaya rappelle à ce propos que le mouvement prend part aux élections législatives de manière continue depuis 1997, à l'exception notable des élections locales.

Le scrutin du 28 novembre prochain marque ainsi le retour d'Ennahda dans la compétition locale à Oran, après une longue période d'absence.

Le verdict des urnes attendu

La participation effective du mouvement reste néanmoins suspendue à l'examen des dossiers par la coordination de wilaya de l'Autorité nationale indépendante des élections (ANIE).

Celle-ci devra vérifier la conformité des candidatures avec les conditions légales avant de valider les listes.

Interrogé sur les ambitions de son parti pour l'APW, Tayeb Miloud Bey se montre

prudent et estime qu'il est encore prématuré de parler des chances électorales d'Ennahda. Pour le responsable, le verdict appartiendra aux électeurs, tout en appelant ces derniers à participer massivement au scrutin.

Concernant le phénomène de changement d'étiquette politique en période électorale, souvent évoqué lors de la constitution des listes, le responsable d'Ennahda considère qu'il s'agit d'un phénomène qui existe dans plusieurs pays. Il affirme, dans ce contexte, que le mouvement reste ouvert à ceux qui souhaitent le rejoindre.

Une commission chargée du tri des candidatures

Ennahda avait lancé ses préparatifs électoraux à Oran dès le mois dernier avec la mise en place d'une commission de wilaya chargée de l'organisation et de l'examen des dossiers de candidature. Présidée par le secrétaire de wilaya, Taieb Miloud Bey, cette structure devait notamment permettre au parti de sélectionner ses candidats sur la base de critères liés à la compétence, à l'intégrité et à leur capacité à représenter le mouvement et à répondre aux attentes des citoyens.

Pour Ennahda, cette participation aux prochaines locales constitue ainsi un engagement en faveur de la représentation des citoyens et de la construction d'institutions reposant, selon le mouvement, sur la compétence, l'intégrité et la transparence.

PRÉSERVATION DE LA FAUNE SAUVAGE À ORAN

La chasse anarchique dans le viseur des services des forêts

Meriem B

La lutte contre la chasse anarchique et la préservation de la faune sauvage s'imposent comme deux axes majeurs de l'action menée par les services des forêts à Oran. C'est dans cette perspective qu'une réunion de travail a réuni le conservateur des forêts de la wilaya et les représentants de la Fédération wilayale des chasseurs, autour de plusieurs dossiers liés à la protection du patrimoine forestier et animalier.

Au cœur des échanges, la nécessité de renforcer la surveillance des espaces naturels et de contenir les pratiques de chasse non conformes à la réglementation. Les participants ont convenu de la nécessité d'intensifier les patrouilles sur le terrain afin de mieux prévenir les infractions et de limiter les atteintes à la faune sauvage.

Renforcer la surveillance

La lutte contre la chasse anarchique constitue, en effet, un volet essentiel de la préservation des équilibres naturels. Le renforcement des opérations de contrôle vise à réduire les pratiques susceptibles d'affecter les populations animales et, plus largement, de fragiliser la biodiversité dans les différents espaces naturels de

la wilaya.

L'accent est ainsi mis sur une présence plus soutenue sur le terrain et sur l'application de la réglementation en vigueur. Une approche qui suppose également une implication accrue des acteurs directement concernés par l'activité cynégétique, notamment les organisations de chasseurs, appelées à contribuer aux efforts de protection de la faune.

Le repeuplement du gibier se poursuit

L'autre volet important abordé lors de cette rencontre concerne la poursuite des opérations de lâcher de gibier dans les milieux naturels. Cette démarche vise à favoriser le renouvellement des populations animales et à renforcer leurs possibilités de reproduction dans des conditions adaptées à leur environnement.

Pour les services des forêts, ces opérations participent ainsi à la reconstitution progressive de la richesse faunistique et à la préservation de la diversité biologique. Elles viennent compléter les mesures de surveillance et de contrôle destinées à protéger les espèces et leurs habitats.

Au-delà des actions engagées sur le terrain, la rencontre a mis en évidence la nécessité d'inscrire la protection du patrimoine naturel dans une démarche collective. La sensibilisation des chasseurs, le respect de la réglementation et la coordination entre les



différents intervenants apparaissent ainsi comme des conditions indispensables à une pratique responsable de la chasse.

À travers ce dialogue avec la Fédération wilayale des chasseurs, les services des forêts entendent renforcer la coopération autour d'un même enjeu : préserver durablement les espaces forestiers et la richesse animale de la wilaya, tout en permettant aux générations futures d'en bénéficier.

CAP
QUOTIDIEN D'INFORMATION
Édité par la SARL BAHIA.COM
Directrice Générale
Hafida BENARMAS
Directrice de Publication
Fatima Benyekhlief

Siège social
Adresse :
Cité 1377
Logts AADL,
Bt 22,
1er étage,
Oran 31000

Administration- Rédaction-
Service publicité
Tel: 041 80 32 62 /
Fax : 041 80 32 63
Mobile : 0770 65 93 89

www.capdz.dz
redaction@capdz.dz
publicite@capdz.dz

IMPRESSION
Impression OUEST S.I.O
DIFFUSION
BAHIA.COM
TEL: 0770 65 93 89
Les manuscrits, photographies
et illustrations ou tout autre document
adressés ou remis à la rédaction
ne seront pas rendus et ne peuvent faire
l'objet d'aucune réclamation.

Pour votre Publicité s'adresser à: L'Entreprise
Nationale de communication, d'Édition et de Publicité
Agence ANEP 01, Avenue Pasteur - Alger.
Téléphone: 020.05.20.91/020.05.10.42
Fax: 020.05.11.48 / 020.05.13.45
020.05.13.77
E-mail: agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz
agence.oran@anep.com.dz
agence.annaba@anep.com.dz
agence.ouargla@anep.com.dz
agence.constantine@anep.com.dz

OUCHENE OPTÉ POUR LA VENTE DIRECTE DES PRODUITS AGRICOLES

Du producteur au consommateur sans intermédiaires



Meriem B

La commercialisation des produits agricoles s'impose comme l'un des principaux dossiers examinés à Oran, où les autorités locales entendent rapprocher davantage les producteurs des consommateurs. Cette question était au centre de la rencontre tenue samedi par le wali Brahim Ouchene avec les représentants des différentes filières agricoles de la wilaya, venus exposer leurs difficultés et leurs principales préoccupations.

Réunis en présence du secrétaire général par intérim de la wilaya et de plusieurs responsables de l'exécutif, les représentants du secteur ont présenté un état des lieux des contraintes auxquelles sont confrontés les agriculteurs. Les échanges ont notamment

porté sur l'écoulement des productions, l'approvisionnement en semences, l'irrigation agricole ainsi que la régularisation des contrats et des dossiers liés à l'activité agricole.

Rapprocher le producteur du consommateur

Parmi les mesures retenues à l'issue de cette rencontre figure la constitution d'une liste d'agriculteurs disposés à vendre directement leurs produits aux consommateurs à travers les marchés de proximité. La démarche vise à raccourcir les circuits de commercialisation et à limiter le nombre d'intermédiaires entre l'exploitation agricole et le marché.

Pour les autorités locales, ce dispositif doit permettre de faciliter l'écoulement des

productions tout en contribuant à réduire le prix de certains produits agricoles, notamment les fruits et légumes. Il s'inscrit également dans la volonté affichée de préserver le pouvoir d'achat des ménages.

Le wali a, dans ce cadre, insisté sur la nécessité d'assurer une meilleure organisation du marché et de renforcer le suivi des espaces de commercialisation. Il a demandé que les contrôles soient menés en coordination avec les services de sécurité afin de contribuer à la régulation du marché et à la stabilité des prix.

Les contraintes du terrain

Au-delà de la commercialisation, les interventions des professionnels ont mis en évidence plusieurs problématiques qui continuent de peser sur l'activité agricole. L'accès aux semences, les besoins en irrigation et les questions liées à la régularisation des contrats figurent parmi les dossiers soulevés devant les responsables locaux.

Le wali a assuré les représentants des filières de la disponibilité des services de la wilaya à poursuivre le dialogue avec les professionnels et à examiner les difficultés soulevées. Des facilitations et un accompagnement sont annoncés afin de réunir les conditions nécessaires au bon déroulement de la saison agricole.

La rencontre a enfin été l'occasion pour les représentants des différentes filières de saluer la démarche de concertation engagée par les autorités locales. Ils ont également relevé les avancées enregistrées dans la régularisation du foncier agricole à l'échelle de la wilaya, un dossier qui demeure étroitement lié à la sécurisation et au développement de l'activité agricole.

SOLIDARITÉ RAMADAN 2027 À BIR EL DJIR

5.000 bénéficiaires ciblés et des listes passées au crible

Habib Benaouda

La commune de Bir El Djir a lancé l'opération de préparation de l'allocation de solidarité destinée aux familles démunies à l'occasion du Ramadan 2027. La commission des affaires sociales a commencé à réceptionner les dossiers à travers les différentes délégations communales, tout en engageant une opération de révision et d'assainissement des listes des bénéficiaires.

Un quota de 5.000 bénéficiaires est prévu. Avant l'établissement de la liste définitive, les dossiers seront soumis à une étude sociale et à des vérifications, y compris ceux des personnes ayant bénéficié de l'allocation durant le Ramadan 2026. Leur situation sera réexaminée afin de s'assurer du maintien des conditions d'éligibilité.

Assainissement des listes

L'opération s'appuiera sur le croisement des données avec la CNAS, la CNR et la CASNOS, ainsi qu'avec les services du commerce, de l'agriculture et des cartes grises. Des enquêtes de terrain seront également menées pour vérifier la situation de certains demandeurs.

Seront notamment concernés par cette opération les anciens bénéficiaires dont les revenus dépassent désormais 20.000 dinars, ceux affiliés à un organisme de sécurité sociale, détenteurs d'une carte grise, d'une carte d'agriculteur ou d'éleveur, ou encore bénéficiaires d'un autre dispositif de soutien. Toute personne ne remplissant plus les conditions requises sera radiée de la liste.

Des priorités établies

Les familles démunies sont invitées à déposer leurs dossiers auprès des services des affaires sociales. Pour les nouveaux demandeurs, le dossier comprend notamment un formulaire de renseignements légalisé, une photographie, un chèque postal barré, les pièces d'identité biométriques des deux conjoints, une fiche familiale et un certificat de résidence. Les dossiers des personnes hébergées ne sont pas admis.

La priorité sera accordée aux titulaires de la carte de l'allocation forfaitaire de solidarité ou de la carte d'invalidité, puis aux veuves et divorcées ayant des enfants sans revenu ou percevant moins de 20.000 dinars, ainsi qu'aux ménages dont le revenu cumulé des deux conjoints est inférieur à ce seuil.

Sont, en revanche, exclus les célibataires, les veuves et divorcées sans enfants, les personnes disposant d'une carte grise ou d'un revenu supérieur à 20.000 dinars, ainsi que les agriculteurs, éleveurs, artisans et commerçants. Les services communaux avertissent enfin que toute fausse déclaration peut entraîner des poursuites conformément à la législation en vigueur. La liste finale dépendra du quota attribué à la commune et des résultats des enquêtes, avec pour objectif de réserver l'aide aux familles qui en remplissent effectivement les conditions.

MARCHÉ DES FRUITS ET LÉGUMES

La pomme de terre plafonnée à 80-90 DA et la banane de retour

H. Nassira

La régulation du marché des fruits et légumes se poursuit à Oran, avec un double objectif affiché : contenir le prix de la pomme de terre destinée à la consommation et rétablir l'approvisionnement en banane, absente des étals depuis plusieurs mois. Les services de la Direction du commerce ont ainsi intensifié, samedi, leurs sorties sur le terrain, notamment au marché de gros des fruits et légumes d'El Kerma.

Au cœur de l'opération, le respect du prix fixé pour la pomme de terre. Les grossistes ont été sensibilisés à la nécessité de se conformer aux tarifs arrêtés, à savoir entre 60 et 70 dinars le kilogramme au niveau de la production et entre 80 et 90 dinars au détail pour le consommateur.

La présence des agents de contrôle au marché d'El Kerma a d'ores et déjà commencé à se traduire sur le terrain. Certains

grossistes ont proposé la pomme de terre à 75 dinars le kilogramme, alors que le directeur du commerce suivait directement le déroulement de l'opération et les mesures prises pour encadrer les prix.

La banane revient sur les étals

Cette campagne de régulation intervient parallèlement à l'arrivée des premières quantités de bananes au marché de gros d'El Kerma. Après plusieurs mois d'absence, notamment depuis l'été, le fruit devrait progressivement retrouver les étals oranais, avec un prix de vente au consommateur annoncé autour de 410 dinars le kilogramme.

Le coordinateur de wilaya de l'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA), Mouad Abed, a confirmé cette reprise de l'approvisionnement dans une déclaration à Cap Dz. Il a précisé que le plafonnement du prix de

la pomme de terre était entré en vigueur vendredi 2 octobre.

Selon le même responsable, l'UGCAA a, de son côté, entrepris une campagne de sensibilisation auprès des commerçants, particulièrement les détaillants, afin de les amener à respecter les conclusions de l'accord conclu avec les représentants des différentes filières agricoles et professionnelles, les agriculteurs ainsi que les exploitants de petites et moyennes superficies.

L'objectif affiché est de limiter les pratiques anarchiques et la spéculation sur les prix, tout en assurant une commercialisation de la pomme de terre dans une fourchette comprise entre 80 et 90 dinars le kilogramme pour le consommateur.

Concernant la banane, le coordinateur de wilaya de l'UGCAA a rappelé que le bureau d'Oran avait auparavant transmis à la Direction du commerce une liste des grossistes chargés d'assurer l'approvisionnement du marché.

Les premières cargaisons ont finalement fait leur entrée samedi au marché de gros d'El Kerma.

Le contrôle se poursuit durant le week-end

Le prix annoncé pour la banane est fixé à 410 dinars le kilogramme au détail.

Ce tarif est également pratiqué dans plusieurs grandes surfaces commerciales de la wilaya, dont quatre enseignes connues.

Sur le terrain, les opérations de contrôle se poursuivent durant le week-end. Les agents de l'inspection territoriale du commerce effectuent des sorties dans les marchés de détail des fruits et légumes, en coordination avec les services de sécurité. Ils doivent notamment vérifier le respect des prix pratiqués et relever les éventuels écarts, dans le cadre des instructions du ministère de tutelle visant à assurer un meilleur encadrement de l'approvisionnement et des prix.

MISE À NIVEAU DES SERVICES COMMUNAUX

Le nouveau système informatique d'immatriculation au cœur d'une journée de formation

S Hadjar

Les services chargés de l'immatriculation des véhicules à Oran se mettent à l'heure des dernières évolutions du système informatique national. Une journée de formation dédiée aux nouvelles fonctionnalités de la plateforme a réuni, samedi, au siège de la wilaya, les principaux intervenants concernés par le traitement des dossiers au niveau des communes.

Organisée par la Direction de la réglementation et des affaires générales (DRAG), sous la supervision du wali d'Oran, Brahim Ouchene, cette rencontre s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et des Transports.

La session a rassemblé le directeur des transmissions, les responsables de la réglementation générale des communes ainsi que les agents chargés directement de la gestion des dossiers d'immatriculation. Une participation qui traduit la nécessité

d'assurer une appropriation commune des modifications introduites dans le dispositif informatique national.

Accompagner les évolutions techniques. L'enjeu de cette journée n'était pas uniquement de présenter les nouvelles fonctionnalités du système.

Il s'agissait également de permettre aux personnels concernés de mieux les intégrer dans leurs pratiques quotidiennes et de renforcer leur maîtrise des différentes opérations effectuées à travers la plateforme.

Avec la multiplication des procédures informatisées dans les administrations, la formation des agents constitue un volet essentiel de l'accompagnement de la transformation numérique.

Dans le domaine de l'immatriculation, la maîtrise des outils mis à disposition conditionne directement la capacité des services à traiter les dossiers dans de bonnes conditions.

Les responsables et agents communaux concernés ont ainsi été sensibilisés aux changements opérés dans le système national, avec l'objectif d'assurer une utilisation

plus homogène de la plateforme à travers les différentes communes de la wilaya.

Un impact attendu sur la prise en charge des citoyens

À travers cette opération de mise à niveau, les services de la wilaya entendent également renforcer la qualité du service rendu aux usagers. Une meilleure maîtrise du système informatique doit permettre de fluidifier le traitement des dossiers et de faciliter les démarches liées à l'immatriculation des véhicules.

Cette démarche s'inscrit plus largement dans les efforts visant à améliorer le fonctionnement du service public à travers l'intégration des outils numériques. Pour les citoyens, l'objectif recherché est de parvenir à des procédures mieux maîtrisées et à une prise en charge plus efficace au niveau des structures communales.

La formation organisée samedi constitue ainsi une étape d'accompagnement des nouvelles fonctionnalités du système national, en misant sur la compétence des agents appelés à en assurer quotidiennement l'utilisation.

COOPÉRATION UNIVERSITAIRE INTERNATIONALE

Université d'Oran 2 accueille une nouvelle promotion d'étudiants russes

Habib Benaouda

L'Université d'Oran 2 Mohamed-Ben-Lahmed poursuit sa coopération académique avec la Russie avec l'accueil d'une cinquième promotion d'étudiants de l'Université d'État de linguistique de Moscou. Ces étudiants séjourneront durant un semestre au sein de l'établissement oranais, dans le cadre du programme d'échange mis en place entre les deux universités.

La nouvelle promotion a été accueillie en présence du vice-recteur chargé des relations extérieures et de la coopération, le professeur Ismaïl Amani. Cette arrivée intervient dans le cadre du suivi de la convention liant les deux établissements et qui a permis d'instaurer une mobilité estudiantine régulière entre l'Algérie et la Russie.

à développer les échanges dans les domaines académique, scientifique et culturel. Elle prévoit notamment la mobilité des étudiants et le renforcement des relations entre les différentes composantes des deux communautés universitaires. Avec cette nouvelle promotion, 25 étudiants russes ont désormais effectué une période d'études à l'Université d'Oran 2 depuis le lancement du programme. Une mobilité qui fonctionne également dans le sens inverse puisque 25 étudiants de l'établissement oranais ont, à leur tour, bénéficié d'un séjour académique à l'Université d'État de linguistique de Moscou. Trois étudiants de l'Université d'Oran 2 poursuivent actuellement leur cursus au sein de l'université russe, confirmant la continuité du dispositif et la régularité des échanges entre les deux établissements.

une occasion de découvrir un autre environnement universitaire et culturel, tout en développant leurs compétences académiques et linguistiques. Le dispositif favorise également le partage d'expériences et de méthodes d'enseignement entre les deux établissements.

La coopération pourrait par ailleurs s'étendre à d'autres initiatives associant enseignants, chercheurs et étudiants, notamment à travers l'échange d'expertises et le développement de projets académiques et scientifiques communs.

Depuis 2024, 50 étudiants au total ont ainsi bénéficié de cette dynamique d'échange, avec 25 étudiants russes accueillis à Oran et autant d'étudiants algériens ayant effectué une mobilité à Moscou.

Une dynamique qui se poursuit avec l'arrivée de cette cinquième promotion et la présence actuelle de trois étudiants oranais en Russie.

TALENTS NUMÉRIQUES — HUAWEI SEEDS FOR THE FUTURE 2026

Deux étudiants de l'USTO-MB au cœur de l'innovation technologique

M. B

Deux étudiants en informatique de l'Université des sciences et de la technologie d'Oran Mohamed-Boudiaf (USTO-MB) ont participé à l'édition 2026 du programme Huawei Seeds for the Future – Algérie, consacré au développement des jeunes talents dans le domaine des technologies de l'information et de la communication (TIC).

Lancée le 20 septembre dernier, cette session s'est déroulée durant quatre jours au siège de Huawei Algérie, à Alger. L'USTO-MB y était représentée par Belkhir Doha Sama, présente en présentiel, et Aïssat Mehdi Abdeljalil, qui a participé à distance.

Cette immersion a permis aux deux étudiants de découvrir de nouvelles technologies et les tendances qui façonnent l'avenir du numérique, tout en consolidant leurs connaissances et leurs compétences. Les échanges avec

des experts et des professionnels du secteur leur ont également offert l'occasion de confronter leurs acquis aux réalités de l'écosystème technologique et d'explorer de nouvelles perspectives d'innovation.

Une ouverture sur le monde technologique

À travers ce programme, Huawei accompagne de jeunes talents dans leur découverte des technologies émergentes et le développement de leurs compé-

tences numériques. Pour les étudiants de l'USTO-MB, cette expérience constitue ainsi un prolongement de leur formation universitaire et une ouverture sur les évolutions rapides du secteur des TIC.

La participation de ces deux étudiants illustre également l'intérêt des passerelles entre l'université et les acteurs technologiques, particulièrement dans des filières où l'adaptation aux nouvelles technologies constitue un enjeu majeur.

BARRAGES ET PATROUILLES CONTRE LES VOLS ET LES AGRESSIONS

La police renforce la sécurité autour du pôle universitaire de Belgaïd

H. B

La 25e sûreté urbaine de Belgaïd a renforcé sa présence aux abords du pôle universitaire et des résidences universitaires, à travers un dispositif combinant barrages fixes et patrouilles mobiles. Une opération qui vise à prévenir les vols, les agressions, les actes de harcèlement et les autres comportements susceptibles de porter atteinte à la sécurité des étudiants.

Le dispositif sécuritaire a été renforcé autour du pôle universitaire de Belgaïd, particulièrement durant les périodes de forte affluence. Les services de la 25e sûreté urbaine ont intensifié les contrôles le matin, aux heures de pointe et en soirée, afin de mieux sécuriser les déplacements des étudiants et de protéger leurs biens.

Cette mobilisation intervient après le signalement de plusieurs agressions et tentatives d'agression liées notamment aux vols et aux vols à la tire, ainsi que de cas de harcèlement et de comportements importuns aux abords du pôle universitaire et des résidences. Les policiers ont, dans ce cadre, renforcé leur présence sur les principaux points de passage et les secteurs connaissant une forte circulation de piétons et de véhicules.

Contrôle des motocyclettes

Le dispositif repose notamment sur des barrages fixes, installés durant les périodes les plus sensibles, mais également sur des patrouilles mobiles couvrant les différents axes menant au pôle universitaire et aux résidences. Cette présence vise à permettre une intervention rapide en cas de comportement suspect ou de situation susceptible de menacer la sécurité des étudiants et des citoyens.

Une attention particulière est également accordée aux abords des résidences universitaires et aux lieux de rassemblement des étudiants, notamment aux heures d'entrée et de sortie. Les motocyclettes circulant dans le secteur font, elles aussi, l'objet de contrôles afin de vérifier leur conformité à la réglementation et de relever les éventuelles infractions.

Parallèlement, plusieurs interventions ont été effectuées à la suite de faits signalés. Des individus soupçonnés d'être impliqués dans des affaires de vol, de tentative d'agression ou de harcèlement ont été interpellés. Les procédures judiciaires se poursuivent en fonction de la nature de chaque affaire et des résultats des investigations.

Une surveillance maintenue

La sécurisation de ce secteur constitue un enjeu particulier en raison de l'importante fréquentation quotidienne du pôle universitaire de Belgaïd. Étudiants, enseignants et travailleurs y convergent quotidiennement, tandis que les mouvements vers les résidences universitaires et les différents équipements du secteur restent soutenus.

À travers la combinaison des barrages et des patrouilles mobiles, les services de sécurité entendent maintenir une surveillance constante et réduire les possibilités pour les auteurs de vols ou d'autres actes répréhensibles de profiter des périodes d'affluence.

Le dispositif devrait ainsi se poursuivre avec une présence accrue sur le terrain, notamment aux heures de forte circulation, parallèlement au traitement des signalements et des plaintes enregistrés auprès des services de police.

LE WALI PRÉSIDE LE CONSEIL EXÉCUTIF

Urbanisme, logement, travaux publics et développement au menu

O. DEGUI

Le wali de Tlemcen, M. Youcef Bech-laoui, a présidé ce jeudi 1er octobre 2026 la réunion du Conseil exécutif de la wilaya, tenue au siège du cabinet. Y ont pris part le secrétaire général de la wilaya, les chefs des daïras, les directeurs d'exécutifs et les représentants des organismes et services concernés. Au menu de cette rencontre : le suivi des dossiers liés au développement local, l'examen de l'avancement des programmes et projets enregistrés et l'identification des éventuelles lacunes.

La réunion s'est ouverte par une présentation sur la situation du secteur de l'urbanisme. Les échanges ont porté sur les contrats d'urbanisme, les permis de construire, les lotissements et les réseaux de services publics, ainsi que sur les délais de traitement et de mise à jour des dossiers et le respect des réglementations en matière d'aménagement. La question du suivi des constructions illégales et des infractions aux règles d'urbanisme a également été abordée, de même que les plans d'aménagement, les plans d'utilisation des sols (PUS) et les plans directeurs d'urbanisme et de développement (PDUD), en veillant à leur adéquation avec l'expansion et les transformations urbaines.

L'état d'avancement des travaux d'aménagement, des routes et des réseaux de services publics liés aux programmes immobiliers résidentiels et industriels a aussi été examiné, en particulier dans la nouvelle zone indus-



trielle d'El Aricha. Les programmes de développement urbain des villes de Tlemcen et Mansourah, l'entretien et le pavage des routes, les ronds-points et places publiques, la lutte contre la pollution et la rénovation des fontaines figuraient également parmi les points abordés, tout comme le soutien apporté à la wilaya d'El Aricha en matière de développement urbain, de réseau de fibre optique et de ronds-points. Le suivi de la construction du nouveau siège de la wilaya n'a pas été en reste.

Travaux publics

Concernant les travaux publics, un rap-

port a été présenté sur l'avancement des projets inscrits dans les plans de développement sectoriels et les programmes sectoriels centraux. Il comprenait les fonds alloués, les dépenses engagées, les projets en cours et une évaluation de leur progression et du respect des délais.

Dans le cadre de l'attention portée par le wali à l'hygiène et à la propreté publique, l'état d'avancement de l'acquisition de matériel de nettoyage a été présenté, notamment les 56 camions compacteurs alloués dans les budgets municipaux. Objectif : renforcer les capacités d'intervention et améliorer la collecte et le transport des déchets dans les différentes municipalités de la wilaya.

Le secteur du logement a lui aussi été passé en revue, avec des données détaillées sur les projets enregistrés, l'état d'avancement des travaux et les taux d'achèvement. L'accent a été mis sur la poursuite du suivi sur le terrain et le renforcement de la coordination entre les parties prenantes afin d'assurer la mise en œuvre des programmes conformément au calendrier établi.

Programmes de développement

La réunion s'est achevée par un examen de l'avancement des programmes de développement, notamment les projets inscrits dans le cadre du soutien au développement socio-économique des municipalités et ceux financés par le Fonds de garantie et de solidarité des collectivités locales.

Le wali a émis une série d'instructions visant à assurer un suivi rigoureux sur le terrain des différents dossiers et projets, à remédier aux lacunes constatées et à lutter contre les constructions illégales et les infractions aux règles d'urbanisme, avec les mesures légales nécessaires. Il a également appelé à une coordination accrue entre les intervenants, à la multiplication des visites de terrain et à l'accélération de la mise en œuvre des projets, tout en s'attaquant aux retards de certains d'entre eux. Il a insisté, dans ce contexte, sur la nécessité d'atteindre les objectifs de développement fixés, d'améliorer la qualité des services publics et de renforcer la capacité à répondre aux préoccupations des citoyens.

UNIVERSITÉ

Lancement de la cellule d'accompagnement pédagogique



O.D

Le Recteur de l'Université, le Professeur Mourad Meghachou, a présidé ce jeudi 1er octobre 2026 le lancement des activités de la cellule d'accompagnement pédagogique destinée aux enseignants-chercheurs nouvellement recrutés à l'Université de Tlemcen pour l'année universitaire 2026-2027.

La rencontre a débuté par une allocution de bienvenue

adressée aux nouveaux enseignants-chercheurs — qu'ils exercent à l'université, à l'annexe de l'École Normale Supérieure (ENS), à l'École Supérieure de Gestion ou à l'École Supérieure des Sciences Appliquées. À cette occasion, il leur a prodigué des conseils et des orientations visant à soutenir leur parcours professionnel et académique. La réunion a vu la participation des doyens des facultés, du directeur de l'École Supérieure

de Gestion, du secrétaire général de l'université, de la directrice de l'unité de recherche scientifique et de développement de la langue arabe, ainsi que du coordinateur du Conseil d'éthique et de déontologie de l'université. Étaient également présents divers invités et représentants des partenaires sociaux, témoignant de l'intérêt porté à l'accompagnement des nouveaux enseignants-chercheurs et à leur intégration dans leur en-

vironnement universitaire. Le Professeur Mohamed Saidi, coordinateur de la cellule, a inauguré les travaux par une conférence intitulée « Les dix commandements : conseils et orientations pratiques pour construire la personnalité de l'enseignant ». Cette intervention a abordé les cadres scientifiques, éthiques, comportementaux et pédagogiques, tout en souhaitant à chacun pleine réussite dans ses missions.

OCTOBRE ROSE

Lancement des activités de lutte contre le cancer du sein



O.D

Sous le slogan « Tous unis contre le cancer », le directeur de l'EPSP, accompagné du directeur des services de santé, a donné le coup d'envoi du mois « Octobre rose » à la polyclinique « Chahid Ben Bouhafs Abderrahmane ». Le directeur a insisté sur l'intensification du dépistage précoce dans toutes les polycliniques et salles de soins, ainsi que sur la généralisation des campagnes de sensibilisation pour briser la peur et la stigmatisation sociale. L'objectif est d'ancrer la culture de la prévention dans les habitudes de santé quotidiennes de la femme algérienne. Examens et campagnes de sensibilisation seront organisés à travers toutes les polycliniques et les zones enclavées, mobilisant médecins, sages-femmes et psychologues. L'accent sera mis sur le diagnostic précoce pour éviter les complications et assurer une prise en charge adéquate, en informant les femmes et les jeunes filles sur les symptômes précoces et en les encourageant à effectuer les examens nécessaires.

MASCARA

74 000 hectares programmés pour la campagne agricole



I. Yacine

Pas moins de 74 000 hectares sont programmés pour la campagne labours-semailles au titre de la saison agricole 2026-2027 dans la wilaya de Mascara. L'opération a démarré jeudi dernier dans la commune de Tighennif, marquant l'entrée dans une nouvelle campagne axée sur la préparation technique des terres et l'accompagnement des agriculteurs. La superficie annoncée constitue l'une des principales données de cette campagne, compte tenu de l'étendue des terres concernées à travers la wilaya. Le lancement de

l'opération a été accompagné de présentations consacrées aux préparatifs et aux mesures techniques liées aux travaux de labour et de semis, alors que les différentes zones agricoles concernées entament une nouvelle phase d'activité. Les préparatifs portent notamment sur les conditions nécessaires au déroulement de la campagne et sur l'accompagnement des agriculteurs durant ses différentes étapes. La dimension technique est associée aux actions d'orientation et d'accompagnement destinées aux acteurs du secteur. La campagne ne se limite toutefois pas aux opérations de semis. L'accompagnement technique et le conseil agricole consti-

tuent également un volet de la préparation du nouvel exercice. Ils portent notamment sur la transmission des connaissances et des techniques modernes, l'amélioration des rendements et le développement des différentes filières agricoles. Cette approche s'est également traduite par l'organisation d'un espace consacré aux services et aux moyens d'accompagnement proposés aux agriculteurs et aux opérateurs du secteur. Plusieurs structures y ont pris part, dont la Chambre d'agriculture, la direction des services agricoles, la banque de l'agriculture et du développement rural, la Coopérative des céréales et légumes secs, ainsi que la Chambre de commerce et d'industrie Beni Chougrane. Le dispositif comprenait également l'Institut technique de l'arboriculture fruitière et de la vigne, la Station régionale de protection des végétaux, la Caisse nationale de sécurité sociale des non-salariés et la Coopérative agricole de services et d'approvisionnement. Des apiculteurs ainsi que plusieurs agriculteurs ont également participé à cet espace. La diversité des participants reflète les différents volets liés à l'activité agricole, notamment l'approvisionnement, les services, la protection des cultures, l'orientation et l'accompagnement technique.

La saison agricole 2026-2027 entre ainsi dans sa phase de labour et de semis avec une superficie programmée de 74 000 hectares, parallèlement aux dispositifs d'orientation et d'accompagnement mobilisés autour de la campagne.

ILLIZI

L'UFC élargit ses spécialités selon les besoins du Sud

O.S

Le directeur général de l'Université de la formation continue (UFC), Pr Yahia Djaafri, a affirmé samedi depuis Illizi que l'université s'oriente vers l'élargissement de ses spécialités pour les adapter à la nature et aux besoins des régions du Sud, ainsi qu'aux exigences du marché du travail et de la société locale. S'exprimant lors de la clôture de la 4e édition de la Semaine de l'enseignement numérique, placée sous le thème « L'UFC vers un système de formation intelligent », il a souligné que des efforts sont déployés pour renforcer le Centre d'Illizi par de nouvelles spécialités répondant aux ressources et aux besoins locaux. M. Djaafri a mis l'accent sur la consolidation du partenariat entre l'UFC et les acteurs locaux, en établissant un lien entre les connaissances scientifiques et les besoins professionnels, économiques et de développement. Cette approche contribue à soutenir le développement local, à créer des emplois et à générer une valeur ajoutée pour l'économie nationale, a-t-il estimé, rappelant l'ouverture de quatre nouveaux centres, en majorité dans le Sud et le Grand Sud. L'UFC, qui compte plus de 100 000 étudiants et propose plus de 27 spécialités, projette d'introduire de nouvelles spécialités techniques l'année prochaine. Son directeur général a rappelé que, pour la troisième année consécutive, l'UFC accueille de nouveaux bacheliers, ses diplômés étant reconnus comme ayant la même valeur professionnelle et académique que ceux des autres universités.

TOUGGOURT

10 nouveaux bus pour le transport urbain et suburbain

N.B

Le parc de transport urbain et suburbain de la wilaya de Tougourt a été doté de dix nouveaux bus, dans le cadre du renforcement et de l'amélioration des services de transport public et de l'optimisation de la qualité des prestations assurées au citoyen, ont indiqué samedi les services de la wilaya. Cette dotation comprend cinq bus de 35 places et cinq autres de 24 places. L'objectif est de soutenir le transport collectif et de mieux répondre à la demande croissante, garantissant ainsi l'amélioration des conditions de déplacement des citoyens. L'opération intervient dans le cadre des orientations des hautes autorités du pays visant à développer le système de transport public, à travers le renouvellement et le renforcement du parc de véhicules, l'amélioration de la couverture des lignes et de la qualité des prestations, à la hauteur des attentes des citoyens et au rythme du développement que connaît la wilaya.

RELIZANE

35 classes intégrées pour les enfants à besoins spécifiques

B.H

Trente-cinq classes intégrées ont été réservées dans la wilaya de Relizane à la scolarisation des enfants à besoins spécifiques pour l'année 2026-2027, a indiqué le directeur de l'Action sociale et de la Solidarité, Kaïs Merrouche.

Réparties entre 31 classes au primaire et quatre au moyen, elles accueillent des enfants autistes, en situation de handicap ou atteints de

trisomie 21. Cette démarche vise l'égalité des chances et l'intégration scolaire et sociale, la prise en charge des enfants autistes scolarisables étant une priorité.

Le secteur a également bénéficié de deux établissements spécialisés à Bendaoud et Relizane. À la rentrée, 1 138 élèves ont été accueillis dans 12 centres psychopédagogiques, encadrés par 233 employés, dont enseignants, éducateurs, psychologues et orthophonistes.



SIDI BEL-ABBÈS

Convention de coopération avec l'Université italienne de Tuscia

B.Y

L'Université Djillali-Liabès a conclu une convention de coopération et de partenariat avec l'Université italienne de Tuscia, portant sur la formation et la recherche scientifique dans les domaines de l'agriculture de

précision et numérique, ainsi que sur la mobilité académique et l'échange d'expertises entre chercheurs et étudiants.

La convention a été signée au siège de l'Université de Tuscia par la directrice de l'Institut des sciences agronomiques de l'Université Djillali-Liabès, Amina Khaldi, au nom du recteur Bouziani Merahi, et par la rectrice de l'Université de Tuscia, Ti-

ziana Laureti. Ce partenariat traduit la volonté des deux établissements de renforcer leur coopération académique et scientifique face aux mutations technologiques du secteur agricole. Parmi les principaux axes figure la préparation d'un programme de formation conjoint sanctionné par un double diplôme dans les spécialités de l'« agriculture de précision » et de

l'« agriculture numérique ». La convention prévoit également l'élargissement des programmes de mobilité et d'échanges au profit des étudiants et enseignants-chercheurs, ainsi que la mise en œuvre de projets de recherche conjoints et l'organisation de colloques scientifiques réunissant les chercheurs des deux universités.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :

«L'Algérie a fait de son appartenance africaine un choix stratégique constant»



Wassila. B

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a affirmé, hier, que l'Algérie a fait de son appartenance africaine un choix stratégique constant ; un engagement qu'elle a traduit par des initiatives et des projets concrets visant à renforcer l'intégration et la connectivité entre les pays du continent.

Dans une allocution prononcée en son nom par le Président du Conseil de la Nation, M. Azouz Nacéri, lors du sommet des pays fondateurs de l'Initiative pour le Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique (NEPAD), qui se tient à El Alamein, en Égypte le Président de la République a rappelé que le NEPAD est né d'une « conviction fondamentale » selon laquelle « l'émancipation politique ne saurait être complète sans émancipation économique, et que l'Afrique ne peut bâtir son avenir qu'en s'appuyant sur ses propres capacités et en renforçant la solidarité et l'intégration entre ses États et ses peuples ». Le Président de la République a souligné qu'après 25 ans de lancement de l'initiative, « nous sommes en droit d'être fiers des réalisations accomplies dans les domaines des infrastructures, du développement humain, de la gouvernance et de l'intégration économique ; toutefois, il nous incombe tout autant d'examiner avec objectivité le fossé qui

subsiste entre l'ampleur des ambitions que nous nous sommes fixées et les résultats obtenus sur le terrain ». À cet égard, il a fait remarquer que « le défi d'aujourd'hui réside dans le passage de la planification à la mise en œuvre, des approches fragmentées à des projets et programmes structurels à fort impact, et de la proclamation d'engagements à la réalisation de résultats concrets et mesurables ayant un impact direct sur la vie du citoyen africain ». Dans cette optique, le Président de la République a souligné que l'Algérie a fait de son appartenance africaine un choix stratégique immuable, traduisant cet engagement par des initiatives et des projets concrets visant à renforcer l'intégration et la connectivité entre les pays du continent, ainsi qu'à créer les conditions propices à un développement commun et durable. Parmi ces projets majeurs, le Président a cité la Route transsaharienne et le projet de dorsale de fibre optique transsaharienne.

Investissement dans l'humain

Dans la même perspective, l'Algérie a contribué, depuis son indépendance, à la formation de dizaines de milliers de cadres africains dans diverses spécialités ; elle continue également d'offrir chaque année des opportunités de formation et des bourses d'études aux étudiants africains, dans le cadre de sa contribution au développement du capital humain du continent, convaincue que « l'investissement dans l'humain demeure au cœur de tout processus de développement durable ». Il a, par ailleurs, relevé que toute réflexion sur la prochaine étape du NEPAD serait incomplète si elle ne traitait pas l'un des défis majeurs du développement en Afrique : le déficit de financement. À cet égard, il est devenu impératif de renforcer la capacité du continent à mobiliser ses propres ressources, d'orienter les capitaux et l'épargne africains vers ses priorités de développement et de consolider le rôle des institutions financières continentales, tout en poursuivant l'action en faveur d'un système financier international plus équitable et plus représentatif des intérêts du continent. Dans cette optique, il est crucial de traduire cette vision en « mécanismes pratiques susceptibles de mobiliser l'investissement, d'élaborer des portefeuilles de projets bancables et de soutenir les petites et moyennes entreprises ainsi que les chaînes de valeur africaines, tout en développant des instruments africains innovants de financement mixte et de partage des risques », a

souligné le Président de la République. Il a ajouté que le succès de ces mécanismes demeurera toutefois « tributaire de leur capacité à se concrétiser en projets réels, selon des échéances claires et des indicateurs mesurables ».

Une approche juste et durable

Après avoir exposé la vision de l'Algérie visant à soutenir le processus de développement des pays du continent en s'appuyant sur leurs propres potentialités, le Président a évoqué « les efforts constants déployés par l'Algérie sur la scène internationale, où elle continue de plaider, dans diverses instances, pour une approche plus juste et plus durable de la question de la dette des pays en développement et pour une réforme profonde des institutions financières internationales, garantissant une meilleure représentation de l'Afrique et renforçant sa capacité à financer ses priorités de développement ». Par ailleurs, le Président de la République a affirmé que « la préservation du statut acquis par l'Agence de développement de l'Union africaine en tant que partenaire fiable auprès des États membres et des divers partenaires exige le passage à une nouvelle étape ». Il a poursuivi en déclarant : « Nous avons besoin d'une agence plus robuste, plus flexible et plus efficace, davantage à l'écoute des priorités des États membres, et dotée de capacités opérationnelles et de ressources financières suffisantes pour lui permettre d'accomplir pleinement ses missions ». Il a également souligné le « lien étroit entre développement et stabilité, en tant que processus indissociables », insistant sur le fait qu'il ne saurait y avoir de « développement durable sans sécurité ni stabilité, ni de paix durable sans un développement inclusif qui réduise les vulnérabilités et réponde aux aspirations des peuples ». Le Président de la République a conclu en affirmant que la commémoration du quart de siècle du NEPAD « constitue une occasion d'évaluer les réalisations, d'en tirer les enseignements et de définir les priorités devant guider notre action pour la prochaine étape », tout en exprimant l'espoir de l'Algérie de voir ce sommet aboutir au « lancement d'une nouvelle phase d'action et de réalisations africaines, marquée par des projets plus propices à la mise en œuvre et au financement, des institutions plus efficaces, une meilleure mobilisation des ressources africaines, des partenariats plus équilibrés ainsi que des résultats plus clairs et mesurables ».

ALGÉRIE-SÉNÉGAL

Signature d'un mémorandum d'entente entre Sonelgaz et Senelec

Un mémorandum d'entente a été signé, samedi à Alger, entre le groupe public Sonelgaz et la Société nationale d'électricité du Sénégal (Senelec), pour encadrer la coopération entre les deux entreprises.

Le mémorandum d'entente a été signé par le directeur général par intérim de Sonelgaz, Nabil Kafi, et le directeur général de Senelec, Gaye Toby, sous la supervision du ministre de l'Energie et des Energies renouvelables, Mourad Adjal, et du ministre sénégalais de l'Energie et du Pétrole, El Hadji Abdourahmane Diouf, en présence de l'ambassadeur du Sénégal auprès de l'Algérie et de nombre de cadres. A cette occasion, M. Adjal a indiqué, dans une déclaration à la presse, que la signature de ce mémorandum d'entente entre les deux entreprises "intervient pour encadrer les activités de coopération et constitue une étape essentielle dans le renforcement des relations bilatérales, traduisant la volonté commune de construire des partenariats solides et fructueux entre les entreprises des deux pays". Concernant sa rencontre avec le ministre sénégalais, dans le cadre de la poursuite des discussions entamées en août dernier, M. Adjal a souligné qu'elle a été "l'occasion de réaffirmer la profondeur des relations historiques et fraternelles unissant l'Algérie et le Sénégal et l'en-

gagement commun à donner un nouvel élan à la coopération bilatérale dans le domaine de l'énergie, à travers l'encouragement des échanges d'expertises et d'expériences et l'ouverture de nouvelles perspectives de coopération et de partenariat dans ce secteur stratégique". Cette rencontre incarne la volonté de renforcer la coopération Sud-Sud et de promouvoir une intégration africaine fondée sur la solidarité et les intérêts mutuels, a ajouté le ministre, rappelant la place qu'occupe le secteur de l'énergie au regard de son caractère stratégique et de sa contribution déterminante au développement économique et social. M. Adjal a réitéré la volonté de l'Algérie de travailler avec le Sénégal dans le domaine énergétique, "dans un esprit de partenariat sincère et durable, dans le cadre de la Vision Sénégal 2050 et de sa stratégie visant à améliorer l'approvisionnement en énergie, à garantir l'accès de tous les citoyens à l'électricité et à assurer la souveraineté énergétique". Dans ce cadre, il a souligné la disponibilité de l'Algérie à accompagner le Sénégal dans la mise en œuvre de sa stratégie "Gas to Power", visant à valoriser ses ressources gazières pour produire de l'électricité. "Nous mettrons à la disposition de la partie sénégalaise l'expertise de nos entreprises nationales et de nos cadres sur



l'ensemble de la chaîne de valeur énergétique, afin de relever les défis auxquels elle est confrontée dans le secteur de l'énergie et de contribuer au développement et au renforcement de son système électrique, dans un esprit de solidarité, de partenariat et d'intérêt commun", a-t-il dit. De son côté, le ministre sénégalais de l'Energie et du Pétrole a affirmé que la signature du mémorandum d'entente constitue une étape importante dans le renforcement de la coopération Sud-Sud et de la solidarité africaine, saluant l'expertise algérienne dans les domaines de la production, du transport et de la distribution d'électricité,

ainsi que dans la gestion des entreprises énergétiques. Il a rappelé, dans le même contexte, les orientations du président de la République du Sénégal visant à tirer parti de l'expérience algérienne dans le domaine énergétique, annonçant la conclusion, en décembre prochain à Dakar, d'un accord de coopération entre les deux gouvernements dans le domaine de l'énergie. La délégation sénégalaise doit visiter dans la journée nombre d'installations énergétiques pour prendre connaissance des réalisations des entreprises algériennes dans ce domaine.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE :

«L'Etat déterminé à préserver le pouvoir d'achat des citoyens»

Wassila. B

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a réaffirmé l'engagement de l'Etat à préserver le pouvoir d'achat des citoyens, soulignant que les efforts déployés actuellement visaient à renforcer les revenus hors hydrocarbures et que les réserves de change se maintiendraient à un niveau élevé à l'horizon 2031.

Lors de son entrevue périodique avec des représentants de la presse nationale, qui sera diffusée samedi soir sur les chaînes de Télévision et de Radio nationales, le président de la

République a dit que "la plupart des agriculteurs ne sont pas responsables du niveau atteint par les prix, mais tous ceux qui en sont à l'origine devront assumer leurs responsabilités, car nous devons préserver le pouvoir d'achat des citoyens".

Répondant à une question sur les réserves de change du pays à l'horizon 2031, le président de la République a assuré qu'elles se maintiendraient à un niveau "élevé", précisant que les efforts déployés actuellement visaient à "renforcer les revenus hors hydrocarbures". "Ce n'est pas une question de devises, mais d'indépendance", a-t-il expliqué. Le président

de la République a également indiqué que l'Algérie avait atteint un "stade très avancé" dans le domaine de la numérisation. Il a, par ailleurs, affirmé que l'Algérie, en tant qu'Etat responsable, "ne fait preuve d'aucune imprudence sur le marché pétrolier", précisant qu'en cas de consensus, l'Algérie s'y conformera. Réaffirmant les positions de l'Algérie en matière de politique étrangère, le président de la République a assuré que "l'Algérie ne renoncera à ses relations d'amitié ni avec la Russie, ni avec les Etats-Unis d'Amérique, ni avec la Chine". Le pays a "sa fierté et sa liberté de décision", a-t-il ajouté.

POMME DE TERRE

Le gouvernement plafonne les prix à 90 DA

Face à la flambée des prix de la pomme de terre qui dure depuis plusieurs semaines en Algérie, le gouvernement a pris une mesure importante pour réguler le marché.

Les prix de ce produit de large consommation ont dépassé les 100 dinars le kilogramme, atteignant 140 dinars dans certains marchés d'Alger, contre 50-70 dinars en temps normal. La question a fait l'objet d'une réunion interministérielle jeudi 1er octobre, à l'issue de laquelle un accord a été conclu avec les représentants de la profession pour plafonner les prix de la vente au consommateur de la pomme de terre à 80-90 dinars maximum. La décision a été notifiée le jour même par le ministère du Com-



merce intérieur et de la Régulation du marché national aux directeurs du commerce des wilayas. "Un accord a été conclu avec les représentants de diverses filières professionnelles agricoles, les représentants des petites, moyennes et grandes exploitations agricoles, ainsi que les re-

présentants des exploitants de chambres froides, afin de plafonner le prix de vente de la pomme de terre destinée aux consommateurs comme suit : le prix de vente du producteur se situe entre 60 et 70 dinars algériens ; le prix de vente au détail pour le consommateur se situe entre 80

et 90 dinars algériens", lit-on dans la note du ministère. Les directeurs du commerce des wilayas sont instruits d'ordonner aux services de contrôle de veiller au strict respect des prix de vente arrêtés à tous les stades de la commercialisation, et de fournir à l'administration centrale des rapports quotidiens sur la mise en œuvre de cette instruction. En avril 2025, le gouvernement avait plafonné les prix de cinq produits, la banane, la pomme, la pomme de terre, la viande d'agneau et la tasse de café dans les cafés. Pour certains de ces produits, la mesure n'a pas été suivie d'effet, comme c'est le cas de la banane, plafonnée à 400 dinars le kilogramme mais qui a fini par dépasser les 2000 dinars.

ENCADREMENT DANS L'ÉDUCATION

Saadaoui donne de nouvelles instructions

Le ministre de l'Éducation Nationale, Mohamed Seghir Saadaoui, a donné, lors d'une conférence nationale réunissant les directeurs de l'éducation, de nouvelles instructions relatives aux opérations d'encadrement visant à combler les postes vacants dans certains établissements scolaires, selon un communiqué du ministère publié ce samedi.

Lors de cette conférence, tenue jeudi dernier par visioconférence, M. Saadaoui a suivi les exposés présentés par l'ensemble des directeurs de l'éducation sur l'achèvement des opérations de pourvoi des postes vacants dans certains établissements, suite à l'installation des enseignants admis au concours de recrutement. Cette réunion s'est déroulée en présence de cadres de la Direction centrale des personnels, de la Direction des systèmes d'information et de l'Inspection générale de l'éducation nationale, afin de finaliser ces opérations. Dans ce contexte, le ministre a salué « la discipline dont ont fait preuve les directions de

l'éducation dans l'application des lois et réglementations régissant ces opérations ». Il a insisté sur « la nécessité de respecter strictement les dispositions légales et réglementaires et de ne pas se laisser influencer par les contenus ou les appels diffusés sur certaines pages des réseaux sociaux visant à faire pression sur des directions de l'éducation ou à perturber la bonne application de la loi ».

Il a également salué « la qualité de l'organisation du concours de recrutement, considéré comme l'une des plus vastes opérations de recrutement de l'histoire du secteur », tout en soulignant « l'impératif de continuer à respecter la loi et l'intérêt supérieur du secteur, afin de garantir la stabilité de l'encadrement et le bon déroulement du processus éducatif ». Au terme des présentations, le ministre a autorisé le recrutement hors wilaya de spécialistes en éducation physique et sportive pour les wilayas accusant encore un déficit d'encadrement dans cette discipline, tout en saluant la finalisation des opérations de régulation de l'encadrement pour les autres matières et à

tous les niveaux d'enseignement. À cette occasion, M. Saadaoui a souligné l'importance du règlement intérieur unifié des établissements scolaires (élaboré, débattu et adopté) le qualifiant d'« outil pédagogique contribuant à réunir les conditions optimales pour la scolarisation de nos enfants ». Il a appelé à veiller à sa mise en œuvre fluide afin d'assurer sa diffusion auprès de toutes les composantes de la communauté éducative. Par

ailleurs, le ministre a estimé que les résultats obtenus par l'Algérie dans l'Indice mondial de l'innovation (notamment sa troisième place mondiale sur 139 pays pour l'indice de l'éducation, ainsi que sa deuxième place mondiale pour les indices des dépenses d'éducation et du financement public par élève dans le secondaire) « reflètent l'importance que l'État accorde au secteur de l'éducation et de l'enseignement ».

RISQUES LIÉS AU GAZ

Lancement d'une vaste campagne de prévention

Le ministère de l'Énergie et des Energies renouvelables a lancé, à travers les services du groupe Sonelgaz au niveau des différentes wilayas du pays, une vaste campagne proactive de sensibilisation et de prévention des risques liés au gaz, notamment les risques d'intoxication au monoxyde de carbone, indique un communiqué du ministère.

Cette campagne comprend, en plus des actions de sensibilisation, un programme de terrain dédié au

constat, au contrôle et à la maintenance, prévoyant essentiellement le ramonage des cheminées et le nettoyage des évacuations des gaz brûlés, notamment au niveau des logements et des structures concernées, ainsi que le contrôle des détecteurs de monoxyde de carbone pour s'assurer de leur bon fonctionnement et de leur état de marche, tout en procédant au remplacement des piles en cas de besoin, ajoute la même source. Ce programme de terrain couvre également l'entretien des

JIJEL

Hidaoui annonce un programme dédié aux volontaires

Le ministre de la Jeunesse, chargé du Conseil supérieur de la jeunesse (CSJ), Mustapha Hidaoui, a annoncé, samedi à Jijel, le lancement "prochain" d'un nouveau programme intitulé "Soutien" destiné à structurer les jeunes bénévoles.

Le ministre, qui effectue une visite d'inspection et de travail dans cette wilaya, a expliqué que ce programme prendra en charge l'encadrement et la structuration des jeunes volontaires au niveau local pour qu'ils soient les initiateurs des actions de volontariat, ajoutant que le camp de jeunes de la wilaya de Médéa a été choisi en tant que centre national pour le lancement de ce projet.

FORMATION PROFESSIONNELLE

Tamanrasset accueille

94 stagiaires nigériens

Quatre vingt quatorze (94) stagiaires nigériens, dont neuf (9) femmes, bénéficient à Tamanrasset d'un programme de formation dans trois spécialités, au titre la coopération algéro-nigérienne dans le domaine de la formation et de l'enseignement professionnels, a-t-on appris, samedi, auprès de la direction de wilaya du secteur.

L'accueil des stagiaires nigériens s'inscrit dans le cadre d'un programme prévoyant la prise en charge de la formation de 500 professionnels nigériens, répartis dans plusieurs wilayas du pays, en application des instructions du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, et sous la supervision des ministères de la Formation et de l'Enseignement professionnels et du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale.

NIGER, ÉCONOMIE, FMI, IRAN...

Les vérités du président Tebboune

Wassila. B

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, s'exprime sur plusieurs sujets d'actualité nationale et internationale. Dans des extraits d'une nouvelle entrevue avec la presse nationale, il s'exprime sur les raisons de l'envoi d'avions militaires au Niger et lance à l'occasion un message fort à l'égard de ceux qui cherchent à déstabiliser ce pays et à provoquer l'Algérie.

Il évoque les questions relatives au pouvoir d'achat et la hausse des prix des fruits et légumes, et aborde les dernières prévisions du FMI sur les réserves de change de l'Algérie. L'entrevue sera diffusée ce samedi sur la Télévision algérienne. Sur le pouvoir d'achat, le président Tebboune a épargné les « agricultures qui ne sont pas à l'origine de la hausse des prix ». « La majorité des agriculteurs n'est pas responsable de la hausse des prix (...) Nous devons sauvegarder le pouvoir d'achat des citoyens. Il y a des responsables locaux que j'ai limogé », a-t-il tranché.

Sur les prévisions du FMI concernant



les réserves de change du pays à l'horizon 2031, le président Tebboune a assuré qu'elles seront plus élevées. « Nous travaillons pour augmenter nos revenus hors hydrocarbures. Ce n'est pas une question de devises. C'est une question de souveraineté », a-t-il dit. Sur l'escalade effectuée par le président iranien à l'aéroport d'Alger, le président Tebboune a répondu : « Un président qui demande de se poser dans un aéroport algérien, il est le bien-

venu ». Le chef de l'État a ajouté : « Nous ne renonçons pas à notre relation avec la Russie, ni avec la Chine, ni les États-Unis », a-t-il dit. Sur la décision d'envoyer des avions militaires au Niger, le président Tebboune a répondu aussi : « Le premier ministre nigérien était en Algérie. Dans le même temps, il y a une tentative de coup d'État au Niger. Qu'est-ce cela signifie ? Une provocation à l'égard de l'Algérie ? Moi aussi, je vais envoyer des avions ».

VIOLATION DU DROIT À L'IMAGE

L'actrice algérienne Hanaa Mansour accuse Kamel Daoud

L'actrice algérienne Hanaa Mansour dénonce Kamel Daoud et le journal français Le Point pour avoir associé son image, sans son consentement, à une chronique publiée le 30 septembre dernier.

La chronique est intitulée "Monologue imaginaire d'une Franco-algérienne". Le journaliste-écrivain se met dans la peau d'une française d'origine algérienne qui raconte les déchirures de sa double nationalité et de sa double culture. L'article est illustré sur les réseaux sociaux par une photo de l'actrice algérienne Hanaa Mansour qui, à l'évidence, n'a rien à voir avec la thématique abordée. "Je dénonce l'utilisation de mon image, sans mon autorisation, dans le cadre d'un article publié par un média français portant sur l'Algérie", a dénoncé l'actrice dans un communiqué. Précisant qu'elle n'a été "ni sollicitée

ni consultée « pour l'utilisation de sa photographie, Hanaa a indiqué qu'elle refuse que son image soit associée, » de quelque manière que ce soit, au contenu ou à la ligne éditoriale de cet article".

"L'utilisation de mon image dans un contexte que je n'ai pas choisi et auquel je n'ai donné aucun accord constitue, à mes yeux, une atteinte à mon droit à l'image et à mon droit de contrôler l'utilisation de celle-ci", a-t-elle écrit.

Tout en demandant "le retrait immédiat « de la photographie de l'article et de tout support lié à sa publication, l'actrice algérienne dit se réserver le droit d'engager » toute démarche et action judiciaire" qu'elle jugerait nécessaire afin de faire respecter ses droits. Elle a en outre fait une vidéo qu'elle a demandé à ses fans de partager sur les réseaux sociaux, assurant qu'elle n'a rien avoir ni avec l'article ni avec

son auteur. Hanaa Mansour, 26 ans, est née et a grandi à Alger. Influenceuse sur les réseaux sociaux sous le pseudonyme de Rexteur, mannequin, est aussi actrice ayant apparu dans de nombreuses œuvres télévisuelles et cinématographiques, notamment la série "Dama" diffusée par la Télévision algérienne en 2023 et le film "Première Ligne" de Merzak Allouache (2024).

Kamel Daoud est accusé depuis 2024 de violation de la vie privée d'une victime algérienne du terrorisme. Saada Arbane a reconnu son histoire personnelle à travers le personnage Aube du roman "Houris" qui a valu à Daoud le prix Goncourt 2024. Kamel Daoud a été condamné par le tribunal d'Oran à 3 ans de prison ferme en avril dernier pour avoir repris l'histoire personnelle de Mme Arbane sans son consentement.

PROTECTION CIVILE

Ouverture d'un concours pour le recrutement de 3.660 agents

La Direction générale de la Protection civile (DGPC) a annoncé, hier, l'organisation d'un concours sur épreuves pour le recrutement de 3.660 agents.

Ce concours concernent les agents de sexe masculin, au titre de l'année 2026, à travers différentes wilayas du pays. Dans sa déclaration, Karim Ben Fahsi, chargé de la communication et porte-parole de la Direction générale de la Protection civile, précise que la participation à ce concours est soumise à un certain nombre de conditions.

Les candidats doivent notamment justifier d'un niveau d'études correspondant à la deuxième année secondaire accom-

plie, être âgés de 19 à 27 ans à la date du déroulement du concours et résider dans la wilaya auprès de laquelle ils souhaitent déposer leur dossier de candidature.

Parmi les autres conditions exigées figurent également une taille minimale de 1,70 mètre, ainsi qu'une situation régulière vis-à-vis du service national, soit par l'accomplissement des obligations y afférentes, soit par une exemption pour des raisons autres que médicales.

Les candidats devront, par ailleurs, réussir les examens médical et psychologique, et ne doivent pas porter de tatouage sur le corps. Selon Karim Ben Fahsi, les dossiers de candidature doivent être dé-

posés auprès de la Direction de la Protection civile de la wilaya de résidence du candidat, dans un délai de 15 jours à compter de la date de la première publication de l'avis de concours dans la presse écrite. Le porte-parole de la DGPC a, à cette occasion, invité les candidates et candidats à consulter attentivement l'avis officiel accompagnant l'annonce du concours, afin de prendre connaissance de l'ensemble des conditions de participation ainsi que de la liste des pièces constitutives du dossier exigé. L'avis de concours sera diffusé à travers les différents supports d'information et de communication.

EDITO

Tebboune, le verbe fort d'une Algérie qui ne plie pas

Wassila. B

En s'adressant à la nation hier soir à travers un entretien accordé à la presse nationale, diffusé sur la Télévision algérienne, le président de la République, Abdelmadjid Tebboune a abordé tour à tour le dossier nigérien, la question du pouvoir d'achat, les prévisions du FMI et la diplomatie algérienne. Le chef de l'État a tracé les contours d'une Algérie qui refuse la pression, décline les diktats et entend décider souverainement de son cap. D'Alger à Niamey, en passant par Téhéran, c'est une même ligne directrice qui se dessine : celle d'une nation qui ne se laisse ni intimider, ni dicter sa conduite.

Le sujet le plus sensible demeure sans conteste l'envoi d'avions militaires algériens au Niger. Le président Tebboune a levé toute ambiguïté en révélant le contexte de cette décision : alors que le Premier ministre nigérien se trouvait en visite officielle en Algérie, une tentative de coup d'État a éclaté à Niamey. Le chef de l'État algérien y voit une provocation directe. « Qu'est-ce que cela signifie ? Une provocation à l'égard de l'Algérie ? Moi aussi, je vais envoyer des avions », a-t-il tranché. Derrière la formule frappante se cache une réalité géopolitique implacable : pour Alger, la stabilité du Sahel n'est pas une question de politique étrangère lointaine, mais une composante directe de sa sécurité nationale. Toute tentative de déstabilisation dans cette région est perçue comme une pression exercée sur l'Algérie elle-même.

Sur le front intérieur, le président Tebboune a tenu à distinguer les responsabilités dans la flambée des prix des fruits et légumes, qui pèse lourdement sur le quotidien des Algériens. « La majorité des agriculteurs n'est pas responsable de la hausse des prix », a-t-il affirmé, épargnant ainsi le monde agricole pour mieux pointer du doigt les défaillances de certains responsables locaux, dont plusieurs ont déjà été limogés. Cette mise au point n'est pas anodine : elle traduit la volonté du chef de l'État de protéger le pouvoir d'achat des citoyens tout en ciblant les véritables maillons de la chaîne de distribution. Mais au-delà de la question des prix, c'est la crédibilité de l'action publique qui est en jeu, tant la colère sociale monte face à une inflation persistante. Les prévisions du Fonds monétaire international, sur les réserves de change algériennes à l'horizon 2031, ont également été balayées d'un revers par le président. « Elles seront plus élevées », a-t-il assuré, avant de replacer le débat sur un terrain plus fondamental : « Nous travaillons pour augmenter nos revenus hors hydrocarbures. Ce n'est pas une question de devises. C'est une question de souveraineté. » Cette déclaration résume à elle seule la doctrine économique défendue par Alger : réduire la dépendance aux hydrocarbures, diversifier les sources de revenus et refuser que la trajectoire nationale soit dictée par des institutions financières internationales.

Que ce soit face aux tentatives de déstabilisation au Sahel, aux pressions économiques internationales ou aux équilibres diplomatiques mondiaux, le message est le même : l'Algérie ne cédera ni sur sa sécurité, ni sur sa souveraineté, ni sur sa liberté de décision. Une ligne de conduite exigeante, qui suppose des moyens à la hauteur des ambitions affichées. C'est là tout l'enjeu des années à venir.

AL-AQSA

Le Parlement arabe condamne l'incursion de colons sionistes

Le président du Parlement arabe, Mohamed Ahmed Al-Yamahi, a condamné "avec la plus grande fermeté" l'incursion de centaines de colons dans la mosquée Al-Aqsa, dans la ville d'El-Qods occupée, sous la protection des forces de l'occupation sioniste.

Dans un communiqué, Al-Yamahi a considéré ces actes comme "une violation flagrante du caractère sacré de la mosquée Al-Aqsa et du statu quo historique et juridique en vigueur dans la ville d'El-Qods et dans ses lieux saints", soulignant que ces agissements constituent "une escalade systématique visant à modifier l'identité de la mosquée Al-Aqsa et à imposer une nouvelle réalité à l'intérieur

de celle-ci, jusqu'à tenter d'y consacrer une division temporelle et spatiale".

Le président du Parlement arabe a mis en garde contre le fait que la poursuite de ces pratiques extrémistes sous la protection des forces d'occupation constitue "une grave provocation pour des millions de personnes et une menace directe pour la sécurité et la stabilité de la région".

Il a souligné que la mosquée Al-Aqsa, dans son intégralité, "est un lieu de culte exclusivement réservé aux musulmans", ajoutant que "toute atteinte à son statut historique et juridique ou toute tentative d'y imposer une nouvelle réalité est catégoriquement rejetée".

Le président du Parlement arabe a appelé la communauté internationale et le Conseil de sécurité à "passer des déclarations de condamnation à des mesures concrètes et contraignantes afin de mettre fin à ces violations et de demander des comptes à leurs responsables".

Il a affirmé que la poursuite de l'impunité "encourage" la perpétration de nouvelles violations, soulignant que les tentatives de modifier l'identité de la mosquée Al-Aqsa ou d'y imposer une nouvelle réalité "ne conféreront aucune légitimité à l'occupation sur El-Qods et ne resteront pas sans réponse politique, juridique et parlementaire arabe et internationale", selon le communiqué.

SOUDAN

Les FSR attaquent la résidence du gouverneur du Nil-Bleu



Les autorités soudanaises ont annoncé samedi que des drones appartenant aux Forces de soutien rapide (FSR) avaient ciblé la résidence du gouverneur de l'Etat du Nil-Bleu ainsi que plusieurs sites civils dans la ville de Damazine, capitale de l'Etat situé dans le sud-est du pays.

Le gouverneur de l'Etat, Ahmed Al-Omda, avait indiqué, dans un communiqué relayé par des médias, que les FSR avaient ciblé, "au moyen de drones suicides", la résidence du gouverneur de l'Etat et plusieurs sites civils.

Selon le communiqué, les forces de défense antiaérienne

ont riposté à l'attaque menée par les FSR au moyen de drones visant la résidence du gouverneur et des sites civils dans la ville.

Le gouverneur a affirmé que cette attaque "ne nous détournera pas de la poursuite de la lutte et de la défense de la patrie, ni de notre action visant à libérer chaque parcelle du territoire sou-

danais de la rébellion et de l'agression".

L'Etat du Nil-Bleu connaît une escalade militaire depuis plusieurs jours, sur fond d'attaques menées par les FSR contre plusieurs zones de l'Etat.

A l'instar du Nil-Bleu, les Etats du Kordofan et du Darfour sont le théâtre, depuis plusieurs mois, de combats continus entre l'armée soudanaise et les Forces de soutien rapide, dans le cadre du conflit qui perdure depuis avril 2023 et qui a fait des dizaines de milliers de morts et provoqué le déplacement d'environ 13 millions de personnes, selon des estimations onusiennes et internationales. Les appels des Nations unies et de la communauté internationale à mettre fin au conflit se multiplient afin d'éviter au Soudan une catastrophe humanitaire, qui pousse déjà des millions de personnes vers la famine et la mort en raison des pénuries alimentaires, alors que le conflit s'est étendu à 13 des 18 Etats du pays.

NIGERIA

Un accident de la route fait 20 morts

Un accident de la route impliquant plusieurs véhicules a fait 20 morts dans l'Etat du Plateau, dans le centre du Nigeria, ont annoncé samedi les autorités dans un communiqué. L'accident, survenu vendredi après-midi sur la route reliant Hawan Kibo à Jos, a impliqué quatre véhicules: un camion, une voiture, un bus et une moto, a précisé le Corps fédéral de sécurité routière (FRSC) du Nigeria. "Les premières constatations indiquent qu'une défaillance de freins, entraînant une perte de contrôle, serait à l'origine de l'accident", a déclaré le porte-parole du FRSC, Osondu Ohaeri. "L'accident a impliqué 25 personnes: 23 hommes et deux femmes. Cinq personnes (trois hommes et deux femmes) ont été blessées, tandis que 20 hommes ont malheureusement perdu la vie", a-t-il précisé. Un total de 10.446 accidents ont



causé 5.289 décès en 2025 à travers le pays, selon les statistiques du FRSC. Au moins 1.347 personnes ont trouvé la mort dans des accidents de la route au cours du premier trimestre 2026, selon le Bureau national des statistiques du Nigeria.

KENYA

17 morts dans un accident de la route

Dix-sept personnes ont trouvé la mort samedi dans un accident de la circulation impliquant plusieurs véhicules, survenu sur l'axe Nairobi-Mombasa, dans le comté de Makueni, au sud-est du Kenya, ont rapporté des médias locaux.

L'accident s'est produit aux premières heures de la matinée, dans la localité de Salama, lorsqu'un camion est entré en collision avec plusieurs véhicules, dont un minibus transportant des passagers.

Selon les mêmes sources, les victimes comprennent notamment des passagers d'un minibus qui se rendaient dans le comté de Nakuru.

Plusieurs personnes ont également été blessées dans l'accident et évacuées vers des établissements hospitaliers de la région.

Les circonstances exactes de l'accident n'ont pas encore été établies.

Une enquête a été ouverte par les autorités kényanes afin de déterminer les causes de cette collision meurtrière.

NORD DE SYDNEY

Une voiture percute la foule, 10 blessés

Dix personnes ont été blessées samedi à Newcastle, en Australie, lorsqu'une voiture a foncé dans la foule rassemblée pour encourager une équipe de rugby, après que le conducteur ait apparemment perdu le contrôle de son véhicule, ont indiqué les autorités australiennes.

Le conducteur de 18 ans a été arrêté sur les lieux dans la banlieue de Wallsend, à environ 110 km au nord de Sydney, la capitale de l'Etat de Nouvelle-Galles du Sud.

Deux des blessés, une fillette de cinq ans et un homme de 67 ans, étaient dans un état critique, tandis que les autres étaient dans un état stable à l'hôpital John Hunter, selon la police de Nouvelle-Galles du Sud.

Le maire de Newcastle, Gavin Morris, a déclaré que le conducteur semblait avoir perdu le contrôle de son véhicule.

La police a déclaré avoir ouvert une enquête sur les circonstances de l'accident, ajoutant que le conducteur serait soumis à des tests de dépistage de drogues et d'alcool obligatoires.

Pour sa part, le Premier ministre, Anthony Albanese, a publié sur les réseaux sociaux un message de compassion envers les victimes.

"Mes pensées vont à toutes les personnes blessées ou impliquées dans le terrible incident survenu ce matin à Newcastle", a-t-il dit.

ÉQUIPE NATIONALE

Les Verts préparent le Niger, le coup d'envoi avancé à 18h00



L. B

La sélection algérienne de football a repris vendredi le chemin des entraînements au Centre technique national (CTN) de Sidi Moussa, en prévision du match amical face au Niger, programmé mardi 6 octobre au stade Hocine-Aït-Ahmed de Tizi-Ouzou, a indiqué la Fédération algérienne de football

(FAF). Initialement prévu à 20h30, le coup d'envoi de cette rencontre a été avancé à 18h00, selon la FAF. Après une journée de repos accordée par le staff technique, les joueurs ont retrouvé les terrains sous la conduite du sélectionneur national Brahim Hemdani et de son staff. La séance a été principalement consacrée au travail technico-tactique et s'est déroulée dans une ambiance sereine, avec une forte implication de l'ensemble

du groupe. Tous les joueurs ont pris part à l'entraînement, à l'exception de Himad Abdelli, qui s'est contenté d'un travail en salle. Le staff technique a, par ailleurs, décidé de libérer Anis Hadj Moussa et Adem Zorgane. Hadj Moussa souffre d'une légère blessure contractée lors de la victoire face à la Zambie (3-1), tandis que Zorgane s'est blessé à l'issue de la rencontre disputée contre le Burundi (2-2), dans le cadre des deux premières journées des qualifications à la Coupe d'Afrique des nations CAN-2027.

La sélection nationale abordera ainsi le rendez-vous amical face au Niger après avoir réussi son entame dans les éliminatoires de la CAN-2027. Les Verts avaient dominé la Zambie (3-1) à Tizi-Ouzou avant de ramener un point de Bujumbura face au Burundi (2-2). Avec quatre points, l'Algérie occupe la première place du groupe I, devant la Zambie et le Togo, qui comptent trois points chacun, alors que le Burundi ferme la marche avec un point.

Les Verts retrouveront les qualifications en novembre prochain à l'occasion d'une double confrontation face au Togo, d'abord à domicile puis à Lomé, pour le compte des troisième et quatrième journées, programmées du 9 au 17 novembre. Les deux premiers de chaque groupe se qualifieront pour la phase finale de la CAN-2027, prévue du 19 juin au 17 juillet 2027 au Kenya, en Ouganda et en Tanzanie.

JEUX NATIONAUX DE SPORT FÉMININ

120 sportives en lice à Médéa

Cent vingt (120) jeunes filles participent aux Jeux nationaux de sport féminin dont le coup d'envoi a été donné, vendredi après-midi, à la salle omnisport "Imam Ilyes" de Médéa, a-t-on appris, samedi, auprès des organisateurs.

Les participantes sont issues de 31 wilayas du pays, dont Chlef, Bejaia, Oran, Biskra, Blida, Ain-Oussara, Constantine, Skikda, Ouargla, Tlemcen et la wilaya hôte, Médéa, a fait savoir le directeur de la jeunesse et des sports, Abdelhalim Henni.

Initiés dans le cadre de la célébration du mois d'Octobre Rose, ces jeux s'étaleront sur trois jours et incluront des compétitions d'athlétisme pour jeunes, appelées "Kids Athletics", s'appuyant sur les disciplines fondamentales de l'athlétisme, à savoir la course, le lancer de poids et le saut, a-t-il indiqué.

Le choix de ce type de compétition a pour but d'encourager la pratique du sport chez les femmes en leur offrant l'occasion de prendre part à des activités alliant joie et plaisir, a expliqué le même responsable.

Au programme également de ces jeux, des compétitions de pétanque, sport habituellement réservé aux hommes, et de gymnastique, a ajouté M. Henni, soulignant que l'organisation de ces jeux avait un double objectif, d'abord mettre en avant l'importance du sport pour préserver la santé et prémunir contre les maladies, mais aussi inculquer, ensuite, une culture de la compétition à ces jeunes filles.

CYCLISME

La 19e édition du Grand Prix international d'Alger prend son départ

La 19e édition du Grand Prix cycliste international de la ville d'Alger a débuté samedi avec la « Classique Djamaa El Djazair », disputée sur un circuit fermé de 6,4 km à parcourir à 20 reprises autour de la Grande Mosquée d'Alger.

Organisée du 3 au 9 octobre sous le patronage du ministre, wali d'Alger, Mohamed Abdenour Rabehi, en coordination avec la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), la Direction de la jeunesse, des sports et des loisirs de la wilaya d'Alger et la Ligue cycliste algéroise, cette 19e édition réunit des coureurs issus de 20 formations représentant 15 pays.

Cette participation internationale vient renforcer l'envergure de l'épreuve, inscrite au calendrier de l'UCI Africa Tour, dans la catégorie 2.2. Après la « Classique Djamaa El Djazair », la compétition se poursuivra avec le Grand Prix cycliste de la ville d'Alger, prévu du 5 au 7 octobre sur une distance totale de 605

km répartie en trois étapes.

La première étape, longue de 115,12 km, prendra son départ à Rouiba en direction de Zemmouri, dans la wilaya de Boumerdès, avant un retour à Rouiba pour l'arrivée. La deuxième étape, d'une distance de 134,52 km, reliera Bab El Oued à Zeralda en passant par Tipasa.

La troisième et dernière étape sera disputée sur un circuit fermé dans la nouvelle ville de Sidi Abdallah. Les coureurs effectueront dix tours d'un parcours de 11,41 km empruntant notamment les grands boulevards de la ville, dont le boulevard périphérique reliant les pôles résidentiels au pôle universitaire.

Outre la sélection algérienne, sept sélections nationales prennent part à la compétition : Oman, la Tunisie, le Cameroun, le Bénin, l'Éthiopie, le Mali et l'Arabie saoudite. Plusieurs formations étrangères habituées du Tour d'Algérie sont également engagées, parmi les-



quelles « Global Cycling Team » des Pays-Bas, « Embrace The World Team » d'Allemagne, « Tarteletto-Isorex » de Belgique et « Energun Cycling Team » de Lituanie.

La participation nationale est également assurée par plusieurs formations locales, notamment « Madar Pro Cycling Team », le MC Alger, Majd El Guerrara et le Club cycliste de Khemis Miliana.

Le programme s'achèvera le 9 octobre avec la « Classique de la capitale », disputée sur une boucle urbaine de 11,2 km à parcourir 11 fois. Le tracé conduira les coureurs à travers plusieurs artères emblématiques d'Alger, notamment le boulevard Zighoud-Youcef, l'avenue Pasteur, la place des Martyrs, les accès à la Basse Casbah et le boulevard Che-Guevara.

BADMINTON/AFRIQUE JUNIORS 2026

Bronze pour Chiraz Halimi, quatre finales pour l'Algérie

L'Algérienne Chiraz Halimi a remporté la médaille de bronze aux épreuves de simple filles des Championnats d'Afrique des moins de 19 ans (U19), qui se déroulent en Egypte, alors que les athlètes de la sélection algérienne ont brillé lors de la session matinale en décrochant leur ticket pour quatre finales majeures.

En simple garçons, Oussama Kedou et Rayan Daoud se sont tous deux qualifiés pour la finale après avoir éliminé leurs adversaires mauriciens respectifs sur le score de deux sets à zéro (2-0). L'Algérie est ainsi assurée de remporter l'or et l'argent dans cette catégorie.

La paire algérienne composée d'Oussama Kedou et Chiraz Halimi s'est hissée en finale

de double mixte après sa victoire face au duo ghanéen.

Le tandem Oussama Kedou et Ayoub Rayan Daoud a également validé son billet pour la finale (double garçons) en écartant une paire mauricienne.

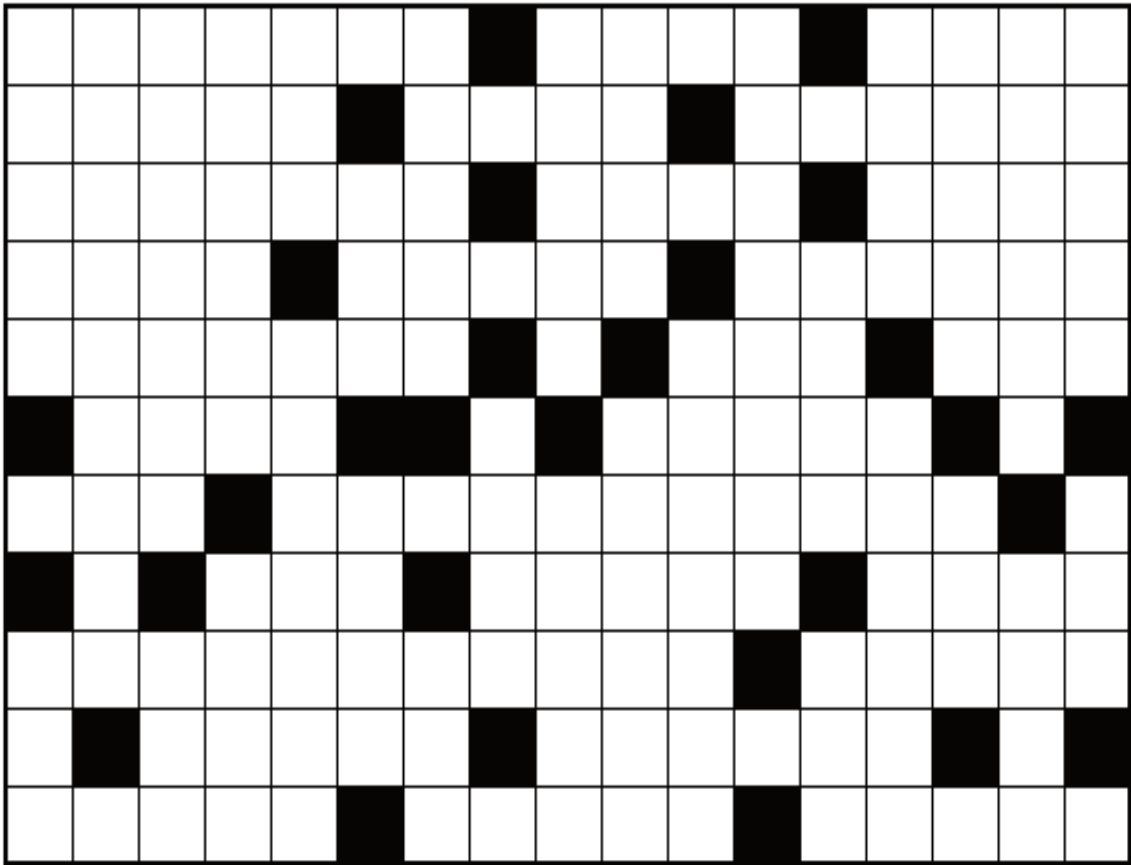
Les athlètes algériens aborderont la session du soir avec l'ambition de maximiser leur

moisson de médailles d'or lors des finales.

La sélection nationale algérienne prend part à ce championnat avec 13 athlètes, dont six filles, sélectionnés après une période de préparation, avec l'objectif de représenter au mieux l'Algérie lors de ce rendez-vous continental et d'obtenir les meilleurs résultats possibles.

Mots casés

Casez les mots ou sigles suivants dans la grille



- 3 -

ENA
HIE
ILE
LEE
RAS
RIS
SEL
SIR
SOI
TOI
TOT
VIA
TUAS
VOIT
VRAC
- 4 -

AGIR
AISE
ASIE
CASH
ETEL
IDES
IMBU
LIES
MENE
PART
TEST
TOPE
RIDES
STERE
VITAL
- 5 -

AILES
ARETE
AROME
AVISE
CALME
CESAR
FORER
IBSEN
IDEAL
IDOLE
ISSUE
OMISE
- 6 -

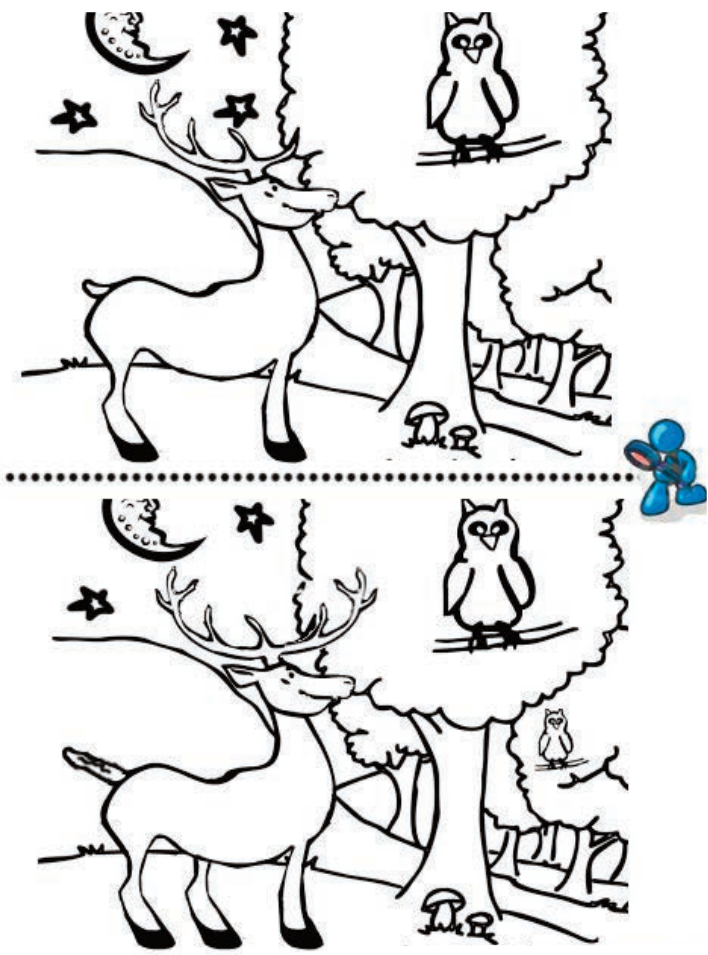
ANEMIE
ANERIE
ANONNE
ASILES
ENTIER
IDOINE
TATERA
- 7 -

FINALES
NIVELEE
RALEUSE
RIVIERE
SVELTES
UTILISE
- 8 -

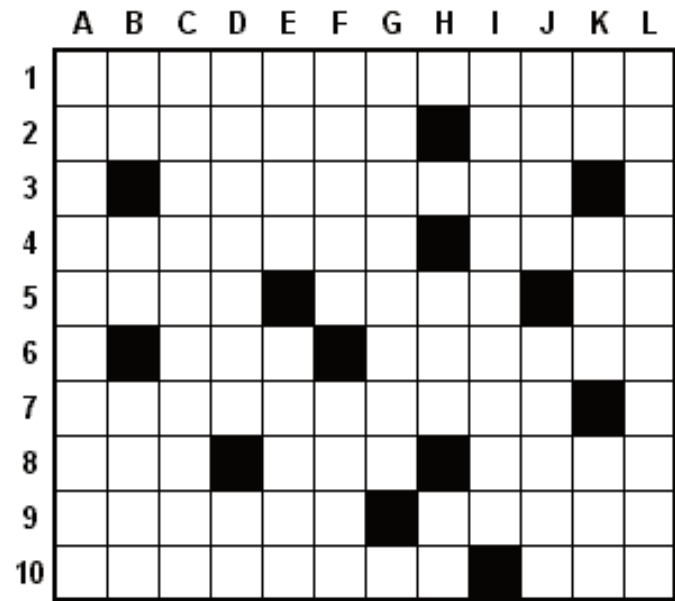
HISTOIRE
- 9 -

IMITATIVE
- 11 -

IMAGINERENT
TERMINERENT



Mots croisés



- Horizontalement**
- 1 - A vous donner la chair de poule

2 - Vendre - A moi

3 - Illusoire

4 - Objets formant un tout - Laissa loin derrière

5 - Couloir de navigation - Liquide vital - Deux pour César

6 - Pâté impérial - Traditionnel

7 - Mouvements de sportif

8 - Appelle sa biche - Graminée des sols humides - Irlande chez elle

9 - Très cruel - Plante décorative

10- Dépourvus de tige - Agence spatiale

- Verticalement**
- A - Recevras chez toi

B - Il donnait l'accord - Gros mot de bébé - Chef

C - Pas du tout novateurs -

D - Flamboyer - Régat de labrador

E - Espace isolé - Marque de gratitude

F - Aïeux familiaux - Production d'ouvrières

G - Ornerez de belles couleurs

H - Une des deux espèces sacrées - Virtuose

I - Distractions légères -

J - Repoussées - Passé dans le langage courant

K - Guide de mine - Coeur de flûte - Chose latine

L - Incisera

Sudoku

4	6	8	5	9		1	7	
1	3	9			6	5	2	8
		2		8	3	9	4	
9	2	1		4		6	3	5
			6		5	7	9	
7	5	6	9	3		2		4
		5		6			1	7
	1			5			6	9
6	4			1	9	8		

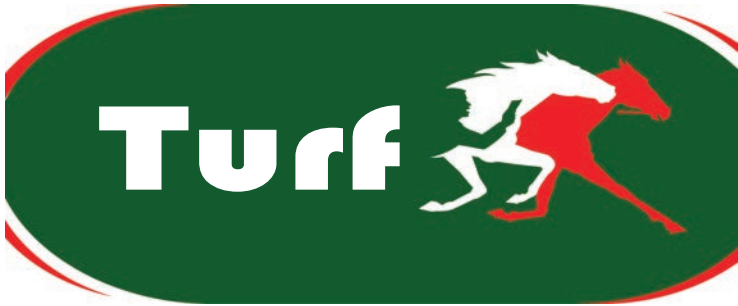
Dans chaque ligne, chaque colonne, chaque carré tous les chiffres de 1 à 9 doivent être utilisés

Solutions

A	S	E	S	E	S	E	S	S	E	S	E	S	A
A	T	R	O	C	E	S	T	E	R	E	I	R	E
E	T	I	R	E	M	E	N	T	S	E	L	E	S
L													
I	L												
R	A	I	L										
A													
B													
T													
N													
H	O	R	I	P	I	L	A						
A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L		

2	5	8	9	1	7	3	4	6
9	6	4	8	5	3	7	1	2
7	1	3	4	6	2	5	9	8
4	8	2	1	3	9	6	5	7
1	9	7	5	2	6	4	8	3
5	3	6	7	4	8	1	2	9
6	4	9	3	8	1	2	7	5
8	2	5	7	6	4	9	3	1
3	7	1	2	9	5	8	6	4





N° 3713 Dimanche 04 Octobre 2026

Hippodrome Parc des Loisirs de Laghouat

Journée N° 188
Par Zeggai Abdelkader



Fiche technique: Paris Quarté et Quinté

1 - RAAD BOUCHAKER

T. MEGOUCI 57 kg
13-02-2026 1.400 m 5ème
K. ATTIA 54 kg 14 pts
20-02-2026 1.500 m 1er T.N.C
JJ/ MA. AIDA 53 kg 12 pts
06-04-2026 1.400 m 2ème
A. ATTIA 57 kg 14 pts
21-04-2026 1.700 m 10ème
A. ATTIA 56 kg 12 pts
13-06-2026 1.300 m 5ème
K. ATTIA 57 kg 12 pts
Il peut prétendre à un accessit malgré son manque de compétition.
Conclusion : Une possibilité.

2 - NASR AL ARBAA

F. CHAABI 56 kg
03-10-2025 1.400 m 3ème
F. CHAABI 57 kg 13 pts
10-10-2025 1.400 m 7ème
F. CHAABI 56 kg 14 pts
02-11-2025 1.200 m 5ème
F. CHAABI 57 kg 16 pts
20-09-2026 1.000 m 4ème
F. CHAABI 56 kg 15 pts
27-09-2026 1.100 m 3ème
F. CHAABI 56 kg 14 pts
Il ne va pas avoir de difficultés pour négocier une place honorable.
Conclusion : Une priorité.

3 - PIBOUL ESSAHRA

M. MERRAD 56 kg
06-03-2026 1.000 m 5ème
B. BAGUIRA 57 kg 12 pts
27-03-2026 1.200 m 8ème
B. BAGUIRA 55 kg 12 pts
06-04-2026 1.400 m 12ème
EH. CHAABI 55 kg 14 pts
01-05-2026 1.200 m 9ème
M. MERRAD 55 kg 12 pts
07-05-2026 1.400 m 8ème
T. BAGUIRA 55 kg 12 pts
Sa participation dans cette épreuve n'est qu'une simple figuration.
Conclusion : A revoir.

4 - NACHID

K. ATTIA 56 kg
07-05-2026 1.400 m 9ème
O. CHEBBAH 56 kg 12 pts
13-06-2026 1.300 m 7ème
AB. SEMGHOUNI 57 kg 12 pts
01-07-2026 1.300 m 3ème
K. ATTIA 57 kg 12 pts
13-07-2026 1.200 m 9ème
S. BENDJEKIDEL 57 kg 11 pts
28-09-2026 1.100 m 9ème
K. ATTIA 57 kg 12 pts
Il n'a montré aucune valeur suffisante lors de ses dernières tentatives.
Conclusion : A revoir.

5 - HAMAM

O. CHEBBAH 55 kg
23-08-2026 1.400 m 5ème
R. BAGUIRA 57 kg 13 pts
29-08-2026 1.400 m 8ème
MA. AIDA 55 kg 12 pts
07-09-2026 1.100 m 5ème
AH. CHAABI 54 kg 12 pts
11-09-2026 1.100 m 2ème
R. BAGUIRA 55 kg 12 pts
14-09-2026 1.400 m 9ème
B. BAGUIRA 56 kg 12 pts
Le changement de monte lui convient pour tirer son épingle du jeu.
Conclusion : Une possibilité.

6 - ZAHRA

M. SEMMAHI 55 kg
29-12-2025 1.600 m 6ème
AH. CHAABI 54 kg 12 pts
23-02-2026 1.600 m 2ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
24-03-2026 1.400 m 2ème
T. LAZREG 56 kg 12 pts
31-03-2026 1.600 m 5ème
T. LAZREG 56 kg 12 pts
21-04-2026 1.700 m 7ème
T. LAZREG 55 kg 12 pts
Elle ne va pas avoir de difficultés pour participer activement à l'arrivée.
Conclusion : Une priorité.

Départ de la première course à 16h - Prix: Nedjma - Pur-Sang arabe
Distance : 1.100 mètres - Dotation : 350.000 DA - Paris Quarté-Quinté

PROPRIETAIRES	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS.	CDS.	ENTRAINEURS
MA. MOULINARI	1 RAAD BOUCHAKER	T. MEGOUCI	57	11	PROPRIETAIRE
H. BENDJEKIDEL	2 NASR AL ARBAA	F. CHAABI	56	4	PROPRIETAIRE
M. BENAROUSSE	3 PIBOUL ESSAHRA	M. MERRAD	56	6	PROPRIETAIRE
M. BENAROUSSE	4 NACHID	K. ATTIA	56	5	PROPRIETAIRE
A. HADEF	5 HAMAM (0)	O. CHEBBAH	55	7	A. NASRI
AH. BENMEBAREK	6 ZAHRA	M. SEMMAHI	55	2	PROPRIETAIRE
SY. BENAMAR	7 CHAKIF	AB. SEMGHOUNI	54	1	M. BENDJILLALI
M. BENKOUIDER	8 VELIANE BORIX	R. BAGUIRA	54	12	B. MAHBOUB
A. CHETTIH	9 SAHRARIX	MA. AIDA	54	9	PROPRIETAIRE
ABD. MEGOUCI	10 BADRA	A. ATTIA	53	8	A. NASRI
MED. BENSaad	11 QUANTAR	D. BOUBAKRI	52	10	D. BOUBAKRI
H. BENDJEKIDEL	12 EL KASER	AM. BENDJEKIDEL	51	3	PROPRIETAIRE

7 - CHAKIF

AB. SEMGHOUNI 54 kg
19-08-2026 1.000 m 7ème
AB. SEMGHOUNI 55 kg 12 pts
23-08-2026 1.400 m 7ème
AB. SEMGHOUNI 55 kg 13 pts
29-08-2026 1.400 m 9ème
B. BAGUIRA 53 kg 12 pts
04-09-2026 1.000 m 4ème
AB. SEMGHOUNI 54 kg 12 pts
11-09-2026 1.100 m 4ème
AB. SEMGHOUNI 55 kg 12 pts
Il aura une chance pour se défendre dans cette confrontation sur 1.100m.
Conclusion : Une priorité.

8 - VELIANE BORIX

R. BAGUIRA 54 kg
01-01-2026 1.500 m 12ème
AH. CHAABI 54 kg 13 pts
26-01-2026 1.400 m 3ème
R. BAGUIRA 54 kg 12 pts
13-02-2026 1.400 m 2ème
R. BAGUIRA 55 kg 13 pts
23-02-2026 1.600 m 1er T.N.C
R. BAGUIRA 55 kg 12 pts
21-04-2026 1.700 m 4ème
R. BAGUIRA 55 kg 12 pts
Sa participation à l'arrivée à l'arrivée est assurée dans un parcours à son entière convenance.
Conclusion : Une priorité.

9 - SAHRARIX

MA. AIDA 54 kg
20-06-2025 1.300 m 4ème
AL. TTIAR 57 kg 12 pts
12-12-2025 1.000 m 2ème
S. BENYETTOU 54 kg 14 pts
15-12-2025 1.500 m 7ème
AB. AIDA 53 kg 14 pts
01-01-2026 1.500 m 2ème
A. ATTIA 54 kg 13 pts
26-01-2026 1.400 m 1er T.N.C
A. ATTIA 55 kg 12 pts
Le parcours du jour lui convient pour arracher une place honorable.
Conclusion : Une priorité.

10 - BADRA

A. ATTIA 53 kg
13-02-2026 1.400 m 8ème
T. MEGOUCI 55 kg 13 pts
28-02-2026 1.100 m 2ème
R. BAGUIRA 54 kg 12 pts
29-08-2026 1.400 m retirée
B. THAMEUR 53 kg 12 pts
11-09-2026 1.100 m 5ème
M. SEMMAHI 54 kg 12 pts
28-09-2026 1.100 m 8ème
T. MEGOUCI 54 kg 12 pts
Ses chances sont pratiquement nulles malgré son changement de monte.
Conclusion : A revoir.

11 - QUANTAR

D. BOUBAKRI 52 kg
20-04-2026 1.000 m 5ème
R. BAGUIRA 53 kg 12 pts
04-09-2026 1.000 m 2ème
D. BOUBAKRI 51 kg 12 pts
14-09-2026 1.400 m 6ème
M. SEMMAHI 54 kg 12 pts
Il vient de décevoir sur 1.400m. Sa participation à l'arrivée n'est pas envisageable à cause de sa dernière tentative.
Il est difficile de lui accorder un crédit dans un parcours qui n'est pas en sa faveur.
Conclusion : A revoir.

12 - EL KASER

AM. BENDJEKIDEL 51 kg
02-11-2025 1.200 m 6ème
AH. CHAABI 57 kg 16 pts
17-11-2025 1.400 m 2ème
D. BOUBAKRI 57 kg 14 pts
08-05-2026 1.200 m 9ème
D. BOUBAKRI 56 kg 12 pts
20-09-2026 1.000 m 5ème
D. BOUBAKRI 52 kg 15 pts
27-09-2026 1.100 m 4ème
AM. BENDJEKIDEL 54 kg 14 pts
Ses derniers accessits lui donnent une priorité pour se défendre dans cette épreuve.
Conclusion : Une priorité.

PRONOSTICS	PARI QUARTE	PARI QUINTE
	6 - 8 - 9 - 2 - 12	6 - 8 - 9 - 2 - 12 - 7
	Possibilités: 7 - 5	Possibilités: 5 - 1
	Champ F : 6 - 8 - 9 - X	Champ F : 6 - 8 - 9 - 2 - X
	Champ F : 6 - 8 - X - 2	Champ F : 6 - 8 - 9 - X - 12
	Champ D : 6 - 8 - X - X	Champ D : 6 - 8 - 9 - X - X
	6 - 9 - 8 - 2 - 12 - 5	6 - 9 - 8 - 2 - 12 - 5 - 1



Résultats et Rapports P.M.U
Hippodrome de M'Sila Samedi 03/10/2026
Paris QUARTE-QUINTE 12 - 3 - 7 - 8 - 2 QUARTE G: 1.700 DA P: 170 DA QUINTE G: 35.100 DA P: 80 DA